

# INTÉRESSEMENT, PARTICIPATION, PLANS D'ÉPARGNE SALARIALE ET RETRAITE

## CHOISIR, METTRE EN PLACE ET PILOTER LES DISPOSITIFS D'ÉPARGNE SALARIALE

### PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés : loi du 29 novembre 2023 relative au partage de la valeur et décret en Conseil d'État du 5 juillet 2024 instituant 3 nouveaux cas de déblocage du PEE

### RÈGLES DE MISE EN PLACE OU D'ÉVOLUTION DES DISPOSITIFS D'ÉPARGNE SALARIALE

- › Caractère facultatif ou obligatoire des dispositifs, mise en place, négociations, bénéficiaires
- › Choix du mode de mise en place des dispositifs d'épargne salariale
- › Construction de l'accord associant les partenaires sociaux et les salariés
- › Modalités de dépôt et de conclusion des accords
- › Communication et information des salariés sur les dispositifs d'épargne salariale

Quiz de synthèse

### PARTICIPATION DES SALARIÉS AUX RÉSULTATS DE L'ENTREPRISE

- › Calcul du seuil de 50 salariés
- › Calcul et répartition de la Réserve Spéciale de Participation (RSP)
- › Indisponibilité, cas de déblocage anticipé, possibilité de déblocage immédiat
- › Régime d'autorité - Abondement par l'employeur

Quiz de synthèse

Cas pratique fil rouge : calculer la RPS à partir d'un modèle chiffré d'un bilan et d'un compte de résultat d'une entreprise fictive

### L'INTÉRESSEMENT

- › Mise en place d'un accord d'intéressement - Définition des unités de travail pertinentes
- › Choix des critères et règles de calcul en adéquation avec les objectifs de l'entreprise notamment en matière de transition écologique et RSE
- › Modalités de conclusion ou de ratification de l'accord - Renégociation des accords

Étude de cas : analyser des exemples d'accords d'intéressement

Cas pratique fil rouge : déterminer, à partir du compte de résultat, une formule d'intéressement aux résultats valable et opérationnelle

### PARTAGE DE LA VALEUR

- › Mise en œuvre de la prime de partage de la valeur (PPV) : employeurs et salariés bénéficiaires concernés, conditions du versement et d'exonération fiscale et sociale de la prime
- › Plan de partage de la valorisation de l'entreprise (PPVE) : conditions de versement, montant de référence

Cas pratique : calculer les montants de prime à verser aux salariés

### LA PASSERELLE DU COMPTE ÉPARGNE TEMPS (CET) VERS LE PER

- › Le CET en tant que passerelle vers un plan d'épargne retraite
- › Quels avantages mutuels pour l'entreprise et le salarié ?

### PLANS D'ÉPARGNE SALARIALE ET RETRAITE

- › Quels dispositifs pour quelles finalités ?
- › Le PEE (Plan d'Épargne Entreprise)
- › Les plans d'épargne retraite introduits par la loi Pacte : le PER individuel (PERin), le PER collectif (PERECO) et le PER obligatoire (PERO)
- › Mise en place des différents plans : modalités d'adhésion par défaut
- › Mécanismes d'alimentation : participation et intéressement, versements volontaires, CET...
- › Choix d'un abondement employeur - Livret d'Épargne Salariale

Quiz de synthèse

Étude de cas : comparer des exemples de règlement de PEE et de PERECO

### RÉGIME SOCIAL ET FISCAL DE L'ÉPARGNE SALARIALE ET RETRAITE

- › Régime social (cotisations sociales, CSG/CRDS) - Régime fiscal et avantages possibles
- › Baisse du forfait social : comment réduire la charge financière pour l'employeur ?
- › Sécurisation renforcée de l'accord d'intéressement

Cas pratique : calculer le disponible social et fiscal en fonction du PMSS

### GESTION FINANCIÈRE DES PLANS D'ÉPARGNE

- › Fonctionnement des Fonds Communs de Placement d'Entreprises (FCPE) et Sociétés d'Investissements à Capital Variable d'Actionnariat Salarié (SICAVAS)
- › Les supports financiers de l'actionnariat salarié
- › Focus sur l'investissement "socialement responsable"
- › Gestion pilotée du PERECO répondant à l'exigence de la loi Macron

Étude de cas : présentation de graphiques sur le rendement moyen des actions sur le long terme

### FOCUS SUR LA SORTIE DU PER EN RENTES

- › Différents types de rentes
- › La rente viagère : taux technique et fiscalité

Simulation d'une rente viagère

### OBJECTIFS

- Mettre en place ou réviser les systèmes d'épargne salariale dans son entreprise.
- Intégrer l'épargne salariale dans la négociation des politiques de rémunération pour la développer.
- Optimiser son coût salarial en bénéficiant des exonérations sociales et fiscales attachées aux dispositifs.
- Intégrer les notions de gestion financière associées aux dispositifs.

### LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une vue complète des aspects juridiques et de la gestion de tous les dispositifs d'épargne salariale existants
- Une présentation des produits d'épargne salariale
- Des modèles d'accords d'épargne salariale
- La possibilité de travailler sur les documents des participants : projet d'accord d'intéressement

### PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables et collaborateurs des services RH/personnel, responsables paie, administratifs, comptables et financiers, responsables des avantages sociaux, responsables rémunération, commerciaux en épargne salariale, représentants du personnel

### MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes  
 Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)  
 Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation  
 Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

### SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'embarquement et attestation de fin de formation  
 Évaluation à chaud et à froid

### TARIFS

1 760 € HT - Réf : RPH-RDPI  
 1 930 € HT avec accès e-ressources pendant un an à : L'épargne salariale dans l'entreprise (remise de 40 %, soit 169.8 € HT au lieu de 283 € HT)

Validité : 30 juin 2025

### PROCHAINES SESSIONS

Formation à distance :  
 les 19 et 20 juin 2025  
 les 4 et 5 décembre 2025

Paris Montparnasse :  
 les 22 et 23 septembre 2025

Paris Montparnasse ou à distance :  
 les 6 et 7 mars 2025

